



# Charte

## « Objectif Performance »

En accord avec les orientations de la Fédération Française de Golf, le Club d'Angers fait le choix d'encourager la pratique sportive de haut niveau et de valoriser la performance de ses joueurs.

Considérant que les performances de nos joueurs de haut niveau peuvent créer une émulation bénéfique au niveau des enfants de l'école de golf et véhiculer une image positive de notre club à l'extérieur à même d'attirer de nouveaux membres, cette charte a pour but d'accompagner le joueur dans sa démarche sportive, de l'encourager à participer aux compétitions de haut niveau, individuelles et par équipes, de valoriser ses performances et de l'inciter à participer aux animations du club.

### Engagement du club

- Mettre à disposition une structure d'entraînement performante, dans la limite des moyens d'investissement du club et des possibilités d'implantation.
- Proposer des séances d'entraînement pour les joueurs concernés dans les catégories évoluant en championnat de France.
- Prendre en charge les frais d'inscription aux épreuves fédérales et de ligue
- Prise en charge des frais de déplacement suivant le budget annuel validé par la commission sportive

### Engagement du joueur

- S'inscrire dans une démarche de recherche de performance
- Être l'ambassadeur du club lors des épreuves extérieures par le port d'une tenue correcte et du polo du club, en véhiculant une image positive de fairplay et d'honnêteté.
- Accepter majoritairement les sélections aux épreuves par équipes.
- Participer à l'animation du club
- Donner un peu de temps auprès des enfants de l'école de golf.

### Exclusion

Le CA du club se réserve le droit de rompre ce contrat moral à tout moment et sans avoir à le motiver s'il considère qu'un joueur ne respecte pas cette charte ou que son comportement est contraire à l'éthique du golf et susceptible de nuire à la réputation du Club d'Angers.

## Objectifs & Contreparties

### Mérite National

Le classement national amateur est fonction d'une moyenne des points de performance de toutes les compétitions fédérales jouées sur les 12 derniers mois glissants. Pour figurer au classement, le joueur doit gagner des points sur un minimum de 3 épreuves.

Le classement pris en compte sera celui du 30 novembre de l'année en cours.

Si un joueur ou une joueuse apparaît dans la liste du mérite national, quel que soit sa catégorie (Dames, Messieurs, Mid amateur, Senior, Jeune, ..), il bénéficiera d'une réduction de **50 %** sur la cotisation due l'année suivante (calcul fait sur le prix de la cotisation correspondant à son âge).

Si un joueur ou une joueuse apparaît dans les 50 premiers de la liste du mérite national quel que soit sa catégorie, il bénéficiera d'une réduction de **90 %** sur la cotisation due l'année suivante (calcul fait sur le prix de la cotisation correspondant à son âge).

### Grands Prix Fédéraux

Le joueur devra participer au minimum à 3 Grands Prix Fédéraux quel que soit la catégorie (Hommes, Dames, Mid amateur, Seniors).

En contrepartie, il bénéficiera d'une réduction de **20 %** sur le prix de sa cotisation due l'année suivante.

En cas de Top 5 lors d'un Grand Prix, les frais d'inscription à ce Grand Prix seront remboursés par le club (sur présentation d'une facture).

A partir du 5eme Grand Prix, le club prendra en charge les frais d'inscription des Grand Prix suivants.

### Championnat du Club

La sélection aux phases finales du championnat du club se fera sur l'addition des points en stableford brut des 3 meilleures cartes obtenues lors des compétitions classantes dans notre club (les compétitions amicales ou privées ne sont pas prises en compte).

Les 8 meilleurs joueurs et les 8 meilleures joueuses seront qualifiés pour les phases finales qui se dérouleront en Matchplay à une date définie par le club.

Les 8 dames et les 8 messieurs qualifiés pour cette phase finale bénéficieront d'une réduction de **5 %** sur la cotisation de l'année suivante (calcul fait sur le prix de la cotisation correspondant à son âge).

A l'issue de la compétition, la championne et le champion du club bénéficieront d'une réduction de **10 %** sur la cotisation de l'année suivante (calcul fait sur le prix de la cotisation correspondant à son âge).

*\* Les contreparties s'additionnent avec un maximum de 90 % de réduction*

**Signatures :**

Pour le Club

Le(la) joueur(se)

Gilles Husard,Président